



NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/1982/3/Add.1
27 janvier 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

MISE EN APPLICATION DU PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS
ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Rapports concernant les droits visés par les articles 13 à 15 du
Pacte présentés par les Etats parties conformément à la résolution
1988 (LX) du Conseil

UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

28 avril 1981

L'Union soviétique a présenté en 1980 son rapport au Conseil économique et social sur la mise en application, en URSS, des articles 10 à 12 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1/; depuis lors, elle a adopté d'importantes lois et autres textes officiels qui concernent directement la protection des droits et libertés des citoyens soviétiques, notamment dans les domaines économique, social et culturel. Il s'agit entre autres des lois du 25 juillet 1980 sur les principales attributions des Soviets des députés du peuple des territoires et des régions et des Soviets des députés du peuple des régions autonomes et des districts autonomes, sur la protection de l'atmosphère, sur la protection et l'utilisation de la faune, sur les amendements et ajouts aux Fondements de la législation relative au système judiciaire de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, des Républiques fédérées et des républiques autonomes ("Journal Officiel du Soviet suprême de l'URSS", 1980, No 27); du décret du Présidium du Soviet suprême de l'URSS intitulé "Organisation des activités eu égard aux mandats conférés par les électeurs", en date du 1er septembre 1980 ("Journal Officiel du Soviet suprême de l'URSS", 1980, No 36); et des Fondements de la législation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et des Républiques fédérées concernant les infractions administratives, en date du 23 octobre 1980 ("Journal Officiel du Soviet suprême de l'URSS", 1980, No 44).

Les lois en question sont un témoignage supplémentaire du développement continu de la démocratie socialiste et du renforcement de la base juridique de l'Etat et de la vie publique. A cet égard, le maintien de la légalité et de l'ordre public sont indissolublement liés à l'éducation des citoyens dans un esprit de mise en oeuvre scrupuleuse et stricte de la Constitution de l'URSS et des autres textes législatifs, ainsi que du respect de la discipline d'Etat. L'amélioration et

1/ E/1980/6/Add.17.

la mise au point du système législatif soviétique a pour premier but d'assurer dans la mesure du possible la pleine satisfaction des besoins matériels et spirituels des citoyens soviétiques et de protéger l'ensemble de leurs droits et libertés.

On trouvera ci-après une étude de la situation en ce qui concerne la protection en URSS des droits et libertés visés aux articles 13 à 15 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

ARTICLE 13. DROIT A L'EDUCATION

L'une des grandes conquêtes sociales et culturelles de la grande révolution socialiste d'Octobre est le droit des citoyens à l'éducation. L'article 45 de la Constitution de l'URSS se lit comme suit :

"Les citoyens de l'URSS ont droit à l'instruction. Ce droit est garanti par la gratuité de toutes les formes d'instruction, par l'instruction secondaire générale et obligatoire pour la jeunesse, par une large extension de la formation professionnelle et technique, de l'instruction secondaire spécialisée et supérieure, coordonnant l'enseignement avec le vie et la production; par le développement des études par correspondance et des cours du soir; par l'octroi de bourses d'Etat et d'avantages aux élèves et aux étudiants; par l'octroi gratuit de manuels scolaires; par la possibilité de suivre un enseignement scolaire en langue maternelle; par la création de conditions permettant de s'instruire soi-même."

Il appert de l'article de la Constitution reproduit ci-dessus que le droit à l'éducation est plus largement garanti en URSS que ne le prévoit le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. L'article 13 du Pacte stipule que l'enseignement primaire doit être obligatoire et accessible gratuitement à tous. La Constitution de l'URSS garantit la gratuité de toutes les formes d'enseignement, y compris l'enseignement supérieur, et prévoit une instruction secondaire générale et obligatoire pour la jeunesse.

Le principe de la gratuité des études s'applique en URSS aux écoles comme aux établissements d'enseignement professionnel, secondaire spécialisé et supérieur. De plus, sont gratuits non seulement l'enseignement, mais aussi l'utilisation des laboratoires, salles d'études, auditoriums, salles de lecture, bibliothèques et autres équipements éducatifs, ainsi que celle des centres, installations et équipements sportifs, etc. Le principe de la gratuité de l'instruction est assorti de toute une série d'avantages et de privilèges. Ainsi, les enfants de mères célibataires ont le droit d'être élevés gratuitement en internat. Un fonds spécial a été créé pour octroyer une aide matérielle à ceux qui en ont besoin.

L'Etat accorde bourses et subventions aux étudiants et héberge dans des foyers ceux qui ont besoin d'un logement. Les étudiants qui exercent une activité professionnelle bénéficient de congés payés en période d'examens, ainsi que d'une réduction de leur semaine ou de leur journée de travail. Les travailleurs et fonctionnaires qui, tout en exerçant une activité productive, étudient dans les écoles de la jeunesse ouvrière, ont une semaine de travail réduite d'un jour ouvrable (deux jours ouvrables pour ceux qui suivent les cours des écoles de la jeunesse rurale). Ils touchent pendant ces jours de congé 50 p. 100 de leur salaire moyen, mais celui-ci ne doit pas descendre au-dessous d'un minimum fixé.

Dans une décision du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique et du Conseil des Ministres de l'URSS en date du 24 novembre 1977 (Recueil des décisions du Gouvernement de l'URSS, 1978, no 1, art. 1), il est prévu que, conformément à la Constitution de l'URSS, les manuels scolaires deviendront peu à peu gratuits pour les élèves des établissements d'enseignement secondaire entre 1978 et 1983. Les étudiants des établissements d'enseignement supérieur, secondaire spécialisé et professionnel ont le droit d'utiliser gratuitement les manuels et autres documents pédagogiques qui leur sont fournis par les bibliothèques de ces établissements.

L'une des conditions les plus importantes du plein épanouissement de la personnalité humaine est la création d'un système moderne d'instruction publique. En vertu de l'article 25 de la Constitution, en URSS "existe et se perfectionne un système unique d'instruction publique qui assure la formation générale et professionnelle des citoyens, sert l'éducation communiste, le développement physique et intellectuel de la jeunesse, sa préparation aux activités professionnelles et sociales".

Le système d'instruction publique contribue en URSS à la réalisation des tâches essentielles de l'Etat socialiste, au nombre desquelles la Constitution de l'URSS fait figurer le perfectionnement des rapports sociaux socialistes, leur transformation en rapports communistes, l'action en faveur du renforcement de la paix et du développement de la coopération internationale. L'éducation permet de développer la compréhension mutuelle et l'amitié entre toutes les nations et nationalités et de renforcer la paix et la sécurité dans le monde entier.

Les "Fondements de la législation de l'URSS et des Républiques fédérées concernant l'instruction publique", adoptés le 19 juillet 1973, définissent les principes d'organisation et de fonctionnement du système d'instruction publique et réglementent d'autres questions ayant trait au domaine de l'enseignement.

Le système d'instruction publique de l'URSS est fondé sur les principes fondamentaux suivants :

Egalité de tous les citoyens soviétiques en ce qui concerne l'accès à l'éducation, quels que soient leur race, leur nationalité, leur sexe, leur attitude à l'égard de la religion et leur situation matérielle et sociale;

Scolarisation obligatoire de tous les enfants et adolescents; caractère public et social de tous les établissements d'enseignement;

Liberté du choix de la langue d'enseignement; enseignement dans la langue maternelle ou dans celle d'un autre peuple de l'URSS;

Gratuité de toutes les formes d'instruction, des services médicaux, prise en charge totale par l'Etat de certains étudiants, octroi de bourses et d'autres formes d'aide matérielle aux étudiants;

Unité du système d'instruction publique et continuité entre tous les types d'établissements d'enseignement, permettant de franchir tous les échelons, du plus bas au plus élevé;

/...

Unité de l'enseignement et de l'éducation communiste; collaboration entre l'école, la famille et les organisations sociales au service de l'éducation des enfants et des jeunes;

Adaptation de l'enseignement et de l'éducation de la jeune génération à la vie et à la pratique de l'édification du communisme;

Caractère scientifique de l'enseignement, sans cesse perfectionné à partir des acquis les plus récents de la science, de la technique et de la culture;

Caractère humaniste et hautement moral de l'enseignement et de l'éducation;

Liberté dans l'enseignement;

Laïcité de l'enseignement.

En URSS, l'Eglise est séparée de l'Etat et l'école de l'Eglise (art. 52 de la Constitution). Tous les droits et libertés, constitutionnels et autres, des citoyens, y compris le droit à l'éducation, sont garantis par l'Etat indépendamment de l'attitude des citoyens vis-à-vis de la religion. Les Fondements de la législation de l'URSS et des Républiques fédérées concernant l'instruction publique stipulent que les fonctionnaires et les citoyens qui ont laissé se commettre des infractions dans ce domaine sont passibles des peines prévues par la législation de l'URSS et des Républiques fédérées. Toute infraction aux lois sur la séparation de l'Eglise et de l'école entraîne une responsabilité pénale (art. 142 du code pénal de la RSFSR et articles pertinents des codes pénaux des autres Républiques fédérées).

En URSS, le système d'instruction publique comprend l'éducation préscolaire, l'enseignement général, l'éducation extra-scolaire, l'enseignement professionnel, l'enseignement secondaire spécialisé et l'enseignement supérieur. Les maillons du système sont étroitement interdépendants : l'école d'enseignement général prépare les élèves à poursuivre leurs études dans les établissements d'enseignement professionnel ou secondaire spécialisé et dans les établissements d'enseignement supérieur où grâce aux connaissances fondamentales acquises à l'école, ils peuvent acquérir une formation à une activité professionnelle dans un domaine concret.

Le premier maillon du système d'instruction et d'éducation de la nouvelle génération est constitué par les établissements pour enfants d'âge préscolaire - crèches, jardins d'enfants et établissements regroupant crèches et jardins d'enfants. Ces établissements sont destinés en URSS aux enfants âgés de moins de 7 ans. Outre les établissements fonctionnant en permanence, il existe en milieu rural des jardins d'enfants temporaires (saisonniers) pour la période des travaux de printemps, d'été et d'automne.

Le maillon essentiel du système d'instruction publique en URSS est l'école d'enseignement général, qui prépare la jeune génération à la vie, au travail, arme jeunes gens et jeunes filles des connaissances indispensables au travail dans les conditions de production modernes. Simultanément, l'école résout le problème

/...

de l'épanouissement complet et harmonieux de la personnalité en mettant l'accent sur la richesse spirituelle, la pureté morale et la forme physique.

Tous les enfants qui ont atteint l'âge de 7 ans au début de l'année scolaire entrent à l'école d'enseignement général. Les écoliers ont la possibilité de recevoir un enseignement dans leur langue maternelle. Les parents ou tuteurs ont le droit de choisir pour l'enfant une école où l'enseignement se fait dans la langue appropriée. Outre la langue dans laquelle est dispensé l'enseignement, les élèves peuvent s'ils le souhaitent étudier la langue d'un autre peuple de l'URSS.

Le réseau d'écoles comprend divers types d'établissements d'enseignement : écoles d'enseignement secondaire général, écoles d'apprentissage, écoles proposant un enseignement approfondi dans certaines matières, écoles à horaire long, internats, écoles du soir (cours par roulement) ou cours par correspondance pour la jeunesse ouvrière, écoles pour enfants handicapés physiques ou mentaux, écoles-sanatoriums et de plein air, écoles spécialisées.

La durée des études dans les écoles d'enseignement secondaire général est de 10 ans. Dans les écoles où l'enseignement est dispensé dans une langue autre que le russe, on peut instituer, avec l'autorisation du Conseil des Ministres de l'URSS, un cycle de 11 ans. Les écoles du soir (cours par roulement) et les cours par correspondance ont un cycle d'études de trois ans (neuvième, dixième et onzième classes).

En fonction des conditions locales, on crée séparément des écoles élémentaires allant de la première à la troisième (ou quatrième) classe, des écoles de 8 ans allant de la première à la huitième classe et des écoles secondaires allant de la première à la dixième (ou onzième) classe, tout en préservant l'unité et la continuité de tous les niveaux de l'enseignement secondaire général.

Les écoliers qui ont terminé les huit classes reçoivent un brevet d'études secondaires du premier cycle qui permet d'entrer dans la neuvième classe d'une école d'enseignement général, ou dans les établissements d'enseignement secondaire spécialisé et professionnel. Ceux qui ont terminé l'école d'enseignement secondaire général reçoivent un diplôme de fin d'études secondaires qui leur donne le droit d'entrer dans les établissements d'enseignement supérieur et les instituts techniques ainsi que dans les établissements d'enseignement secondaire spécialisé à cycle court. Ceux qui terminent l'école secondaire à orientation professionnelle reçoivent également un certificat de spécialité avec indication du rang de sortie conféré par la Commission de qualification.

Les principaux objectifs des établissements d'enseignement professionnel sont :

a) Former pour l'économie nationale des jeunes travailleurs qualifiés, pleinement épanouis, ayant une bonne culture générale et technique, possédant leur métier, conformément aux exigences et aux perspectives de développement de la production moderne et du progrès scientifique et technique;

/...

- b) Dispenser une formation professionnelle et secondaire générale aux jeunes dans les établissements d'enseignement secondaire professionnel;
- c) Développer chez les élèves une conception marxiste-léniniste du monde et leur inculquer de hautes qualités morales;
- d) Assurer l'éducation esthétique et physique des écoliers.

Il existe dans le système d'enseignement professionnel trois types fondamentaux d'établissements : les instituts secondaires d'enseignement professionnel ayant un cycle d'études de trois à quatre ans et destinés à des travailleurs ayant une instruction secondaire; les instituts techniques ayant un cycle d'études de un an à un an et demi, qui reçoivent les diplômés des écoles secondaires et les préparent à une profession; les instituts d'enseignement professionnel du soir (cours par roulement), qui accueillent les jeunes ouvriers sans formation professionnelle.

Le réseau d'établissements d'enseignement professionnel se développe constamment en Union soviétique. Pendant le dixième plan quinquennal, leur nombre a augmenté de 1 040; il y en a à l'heure actuelle 7 300 avec plus de 3,7 millions d'élèves au total. Le réseau existant donne à chaque jeune homme et à chaque jeune fille la possibilité d'entrer dans l'établissement de son choix et tient compte de leurs désirs.

La condition première de la généralisation de l'enseignement secondaire en Union soviétique est de résoudre le problème de l'enseignement secondaire général de huit ans. Il faut pour cela résoudre toute une série de problèmes d'organisation et de pédagogie et relever le niveau de tout l'enseignement et de l'éducation. L'organisation du transport des écoliers qui habitent à trois kilomètres ou plus de leur école revêt à cet égard une grande importance, de même que l'accroissement de la capacité d'accueil de pensionnaires dans les écoles, et l'augmentation des effectifs des groupes ou écoles à horaire long. Pendant l'année scolaire 1979-1980, il y avait au total près de 11,3 millions d'enfants et d'adolescents dans les écoles-internats, les internats rattachés à des écoles et, les écoles et groupes à horaire long; 25 p. 100 des élèves des écoles et groupes à horaire long et 25 p. 100 des enfants vivant dans des internats rattachés à des écoles sont nourris gratuitement, et 75 p. 100 des enfants vivant dans ces mêmes internats ne payent que la moitié du coût de leurs repas.

En Union soviétique, il existe un réseau d'écoles pour enfants et adolescents handicapés physiques ou mentaux. Les enfants qui nécessitent des soins prolongés bénéficient d'écoles-sanatoriums ou d'écoles de plein air où ils reçoivent un traitement en même temps qu'un enseignement général. Parfois, les enfants malades ont des cours à domicile. Pour les enfants et adolescents privés de soins parentaux ou ne bénéficiant pas des conditions indispensables pour être éduqués dans leur famille, on institue des internats et des maisons d'enfants où ils reçoivent un enseignement général. Les élèves dont les parents se trouvent, pour une raison ou pour une autre, dans une situation matérielle difficile, reçoivent tout ce dont ils ont besoin pendant la durée de leurs études (chaussures, vêtements, etc.) grâce aux fonds spéciaux de l'école.

/...

Au total, 92,2 p. 100 des élèves qui sortent des écoles de jour de huit ans poursuivent leurs études dans différents types d'établissements scolaires qui dispensent un enseignement secondaire complet. Ainsi, l'objectif suprême de dispenser aux jeunes Soviétiques un enseignement secondaire général et obligatoire est-il pratiquement atteint. Comme il est dit dans la décision du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique en date du 22 décembre 1977, intitulée "Perfectionnement de l'instruction et de l'éducation des élèves fréquentant les écoles d'enseignement général et amélioration de leur préparation à la vie professionnelle, le passage à l'enseignement secondaire général et obligatoire est une réalisation exceptionnelle du parti communiste et du peuple soviétiques, de la société socialiste. Dans les conditions du socialisme développé, la nouvelle génération de notre pays entre dans la vie avec une instruction secondaire complète, ce qui crée de nouvelles possibilités d'accroître encore la productivité du travail, d'élever le niveau de la culture spirituelle et de conscience des masses ouvrières et de former l'individu de la société communiste".

Les documents fondamentaux qui définissent le contenu de l'enseignement dans les écoles d'Union soviétique sont les plans et programmes d'études. Le plan d'études est un document établi par le gouvernement, qui institue la liste des matières devant figurer au programme d'une école d'un type donné, ainsi que leur répartition par année d'études (classe) et le nombre d'heures hebdomadaire et annuel devant être consacré à l'étude de chaque matière.

Les plans d'études comprennent les matières du cycle des humanités et des mathématiques et sciences naturelles, l'enseignement professionnel, les arts plastiques, la musique et la culture physique. Cette conception du plan d'études permet un épanouissement complet et harmonieux de l'élève.

Dans les programmes scolaires, on définit l'ampleur et le contenu des connaissances, des aptitudes et du savoir-faire requis par matière scolaire et on indique le contenu de chaque section en les répartissant par année d'études. Les plans et programmes d'études types par matière sont arrêtés pour l'ensemble du pays par le Ministère de l'instruction publique de l'URSS. A partir de ces plans, les ministères de l'instruction publique des Républiques fédérées établissent les plans d'études obligatoires pour toutes les écoles des Républiques fédérées.

La modernisation du contenu de l'enseignement et l'adoption de nouveaux plans et programmes d'études ont eu une énorme importance pour l'école d'enseignement général soviétique. Pendant les 10 dernières années, le contenu de l'enseignement s'est renouvelé, de nouveaux manuels et auxiliaires pédagogiques ont été mis au point, le niveau de l'instruction et de l'éducation scolaire s'est relevé. Les principes qui ont servi de base aux nouveaux programmes sont les suivants : haut niveau de complexité de l'enseignement, rythme plus rapide d'acquisition des connaissances et relèvement du niveau des connaissances théoriques.

Le perfectionnement du contenu de l'enseignement ne s'est pas fait en ajoutant aux programmes traditionnels de nouveaux thèmes et secteurs d'enseignement. La tendance principale a été de remanier la structure des matières étudiées et de relever leur niveau scientifique et théorique, conformément aux conceptions scientifiques modernes. Pour chaque matière scolaire, on a défini les idées principales autour desquelles s'articule le contenu concret de l'enseignement. Ce principe a été appliqué à l'élaboration des programmes aussi bien littéraires que scientifiques.

Pour moderniser le contenu de l'enseignement il a fallu aussi perfectionner les méthodes d'enseignement. Aujourd'hui, l'école soviétique accorde une grande importance à ce que l'étudiant exécute seul différents types de travaux à partir de manuels, dictionnaires, guides et sources de première main. Pour éviter que les connaissances des écoliers ne prennent un caractère formaliste, théorie et pratique sont intimement liées.

L'unicité de l'école soviétique est assurée par l'uniformité de conception des plans et programmes d'études et des principes pédagogiques d'organisation des études. Ainsi est réalisée la continuité entre l'école et tous les autres types d'établissements d'enseignement, qui permet à tous les élèves quittant l'école de choisir librement le type d'études qu'ils désirent poursuivre. Il n'y a pas en Union soviétique d'"école-impasse", dont l'enseignement ne permettrait pas d'entrer dans une école supérieure ou professionnelle de quelque catégorie que ce soit.

En une décennie, l'école soviétique donne à ses diplômés un haut niveau de culture générale et technique et leur permet de poursuivre des études dans des établissements d'enseignement supérieur et secondaire spécialisés de tous types et d'acquiescer n'importe quelle spécialité dans le système d'enseignement professionnel. La formation polytechnique que reçoit l'élève à l'école d'enseignement secondaire général lui permet, en étudiant les principes fondamentaux des sciences, dans la mesure fixée par le plan, les programmes d'études et par les manuels, de se familiariser avec les principaux secteurs de la production, les professions les plus importantes, les techniques modernes et de pointe, l'économie et l'organisation du travail dans les entreprises industrielles et agricoles socialistes modernes. L'enseignement polytechnique comprend une orientation professionnelle et permet à l'étudiant de choisir librement la profession qu'il exercera et, par la suite, de changer relativement rapidement de métier après un recyclage de courte durée.

L'école d'enseignement général soviétique prépare les jeunes générations à une vie professionnelle active. L'enseignement professionnel et l'éducation que dispense l'école secondaire générale sont organisés en un système qui repose sur les éléments suivants : le travail comme matière d'étude; le travail socialement utile et productif des élèves au sein des collectifs de travailleurs; des travaux pratiques d'été dans l'agriculture; enfin, l'initiation préprofessionnelle des élèves des classes terminales à différentes spécialités, les plus courues étant celles de mécanicien automobile et conducteur de tracteur.

En URSS, l'enseignement supérieur fait partie intégrante de l'enseignement public, dont elle la dernière étape et le point culminant. L'enseignement supérieur est dispensé dans des universités, des instituts, des académies et d'autres établissements qui sont actuellement assimilés à des établissements d'enseignement supérieur. Les établissements d'enseignement supérieur offrent des cours de jour, des cours du soir et des cours par correspondance. Les principaux types d'établissement sont les universités, les écoles polytechniques et les instituts spécialisés - instituts de médecine, d'agronomie, de pédagogie, etc.

/...

Les tâches principales des établissements d'enseignement supérieur sont les suivantes :

- a) Former des spécialistes hautement qualifiés qui maîtrisent la théorie marxiste-léniniste et aient des connaissances théoriques approfondies et une expérience pratique aussi bien de leur spécialité que de l'organisation des activités politiques de masse et éducatives;
- b) Développer chez les étudiants de hautes qualités morales, une conscience et une culture communistes, l'esprit d'internationalisme socialiste, le patriotisme soviétique et l'empressement à défendre la patrie socialiste; dispenser aux étudiants une culture physique;
- c) Améliorer constamment la qualité de la formation que reçoivent les spécialistes, compte tenu des besoins de l'industrie, de la science, de la technologie et de la culture modernes, et des perspectives de développement dans ces domaines;
- d) Faire des recherches scientifiques en vue d'améliorer la qualité de la formation que reçoivent les spécialistes et de réaliser des progrès sociaux, scientifiques et techniques;
- e) Produire des manuels et des auxiliaires pédagogiques;
- f) Former des chercheurs et des enseignants;
- g) Améliorer les compétences du personnel enseignant des établissements d'enseignement secondaire et supérieur, ainsi que des spécialistes ayant fait des études supérieures qui travaillent dans les diverses branches de l'économie nationale.

Tous les citoyens soviétiques, les étrangers et les personnes apatrides ayant terminé leurs études secondaires ont le droit de s'inscrire dans les établissements d'enseignement supérieur. De fait, cela signifie que tout jeune peut fréquenter un établissement supérieur, l'enseignement secondaire étant non seulement généralisé mais obligatoire en Union soviétique. Les établissements d'enseignement supérieur ont une influence considérable sur l'action de tous les types d'établissements d'enseignement, car ils forment à leur intention des enseignants, produisent des textes scolaires et élaborent de nouvelles méthodes et moyens d'enseignement. Les établissements d'enseignement supérieur sont aussi bien la base des principales formes d'éducation permanente des travailleurs : cours destinés aux spécialistes diplômés qui veulent se perfectionner, recyclage du personnel, cours de troisième cycle, universités populaires, etc.

En Union soviétique, l'enseignement supérieur est un enseignement public : au plein sens du terme : il a été créé pour le peuple et il sert le peuple en offrant toutes les garanties matérielles et morales nécessaires pour donner à tout citoyen, sans restriction aucune, la possibilité de faire des études supérieures, notamment par l'octroi de bourses et l'hébergement en foyers, l'utilisation gratuite des installations et équipements scolaires, des bibliothèques, etc. L'enseignement supérieur est développé systématiquement et uniformément dans toutes les républiques, compte dûment tenu des conditions sociales, économiques et démographiques, comme des spécificités nationales de chaque région du pays.

Il y a actuellement 683 établissements d'enseignement supérieur en URSS. Tous sont équivalents et offrent en règle générale un programme d'études s'étendant sur 5 ans; leurs activités pédagogiques et scientifiques s'organisent suivant les grandes traditions universitaires. A l'heure actuelle, un enseignement supérieur est dispensé dans 340 villes et grands centres par les établissements d'enseignement supérieur et leurs départements. Par exemple, chaque république, zone économique ou région du pays, est pourvue d'universités et d'instituts. Les établissements d'enseignement supérieur ont un effectif total de 5,2 millions de personnes; il en sort chaque année 800 000 spécialistes. Les diverses branches de l'économie nationale comptaient en 1979, 13,5 millions de spécialistes ayant fait des études supérieures, dont 4,7 millions d'ingénieurs, 3,5 millions d'enseignants et de médecins et 1,3 million de travailleurs scientifiques. Le fait qu'il y a dans l'économie nationale un grand nombre de travailleurs ayant une instruction supérieure permet de mener, en matière de production, une politique scientifique et technique efficace, de résoudre des problèmes sociaux essentiels liés à la santé publique, à la préparation des jeunes au travail et à la vie en société, à l'enrichissement de la vie spirituelle de la nation.

L'activité des établissements d'enseignement supérieur en Union soviétique est déterminée par les caractéristiques du développement du pays à un moment où le socialisme et la révolution scientifique et technique ont atteint leur plein développement et où la tâche essentielle de l'édification sociale et économique du pays consiste à renforcer l'économie nationale en accélérant le progrès scientifique et technique. Dans le but d'élargir encore le rôle de l'enseignement supérieur dans la vie de la société soviétique, on exécute actuellement un vaste programme visant à améliorer l'action des universités et des instituts du pays. Ce programme est énoncé dans une décision relative au développement de l'enseignement supérieur et à l'amélioration de la formation des spécialistes, adoptée en juin 1964 par le Comité central du parti communiste de l'Union soviétique et le Conseil des ministres de l'URSS. Le programme vise essentiellement à améliorer tous les aspects de la formation et de l'éducation des étudiants en leur faisant approfondir les acquis scientifiques, techniques et culturels, ainsi que les progrès réalisés dans le secteur de la production. Les tendances fondamentales de l'amélioration du processus d'enseignement et d'éducation découlent de l'idée d'un spécialiste "complet", notion qui a fait ses preuves aussi bien dans l'enseignement supérieur que dans l'économie nationale. A une solide formation théorique en sciences fondamentales (mathématiques, physique, chimie et biologie), dont l'étude sert à élargir ses horizons scientifiques tout en augmentant sa mobilité professionnelle, un tel spécialiste allie une formation pratique aux sciences appliquées qui permet au diplômé de s'intégrer rapidement et efficacement dans le secteur de la production moderne.

L'une des principales tendances de l'amélioration systématique de l'action des établissements d'enseignement supérieur consiste actuellement à rendre plus efficace la recherche scientifique qu'ils font. A cette fin, des mesures sont prises pour réorganiser la planification des travaux scientifiques en les articulant sur des programmes spécifiques, afin que les sujets de recherche soient plus étroitement liés aux questions théoriques et pratiques les plus urgentes et les plus importantes. Environ 80 p. 100 des recherches scientifiques que font les établissements d'enseignement supérieur sont engagées à la demande des entreprises

/...

et des organismes de l'économie nationale, ce qui favorise la participation des savants et des enseignants à la mise en application de nouvelles idées dans le domaine scientifique. Outre l'utilisation directe des résultats de la recherche scientifique, dans le but d'enrichir l'enseignement on encourage beaucoup les étudiants à s'intéresser au travail scientifique. Ainsi, au cours de l'année universitaire 1979/80, environ 2 millions de futurs spécialistes ont participé à différentes formes de recherche scientifique. On organise régulièrement des concours dans tous les domaines du savoir en vue de stimuler l'intérêt des étudiants pour le travail scientifique novateur.

L'enseignement supérieur en Union soviétique compte actuellement 380 000 enseignants, dont 17 500 sont docteurs es sciences et professeurs, et 160 000 maîtres de conférences et chargés de cours. La grande compétence du personnel enseignant permet de maintenir l'enseignement et la recherche à un haut niveau.

L'amélioration des compétences des travailleurs spécialisés, qu'assurent les établissements de formation continue, les facultés et les départements des établissements d'enseignement supérieur, les instituts de recherche scientifique, les cours de perfectionnement et les grandes entreprises, est directement liée à l'enseignement supérieur.

Pendant les deux années scolaires 1978/79 et 1979/80, 98 millions de personnes, soit 37 p. 100 de la population de l'Union soviétique, ont suivi des cours dans les divers secteurs de l'enseignement : 44,4 millions de personnes dans les établissements d'enseignement général, 3,9 millions dans les établissements d'enseignement professionnel et technique, les écoles d'apprentissage rattachées aux usines et les écoles de formation des employés de bureau, 4,6 millions dans les établissements d'enseignement secondaire spécialisé et 5,2 millions dans les établissements d'enseignement supérieur. En outre, 40,2 millions de personnes ont appris une nouvelle profession, se sont perfectionnées ou ont reçu un autre type de formation.

En 1979, il y avait en Union soviétique 139,1 millions de personnes ayant fait des études supérieures ou secondaires (complètes ou incomplètes), réparties comme suit :

- Etudes supérieures complètes : 14,8 millions;
- Etudes supérieures incomplètes : 3,2 millions;
- Etudes secondaires spécialisées : 23,5 millions
- Etudes secondaires générales : 45,1 millions
- Etudes secondaires incomplètes : 52,5 millions

Sur 1 000 personnes de la population active, 305 ont fait des études supérieures ou secondaires (complètes ou incomplètes) dont 100 des études supérieures et 705 des études secondaires (complètes ou incomplètes).

/...

Hommes et femmes ont un niveau d'instruction à peu près identique : 810 hommes sur 1 000 et 801 femmes sur 1 000, dans la population active, ont fait des études supérieures ou secondaires (complètes ou incomplètes).

Le niveau d'instruction de la population rurale s'accroît à un rythme particulièrement rapide.

Il importe de signaler en outre que le niveau d'instruction s'accroît rapidement dans toutes les Républiques fédérées et les républiques autonomes de l'URSS sans exception.

ARTICLE 14. PRINCIPE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE OBLIGATOIRE
ET GRATUIT POUR TOUS

Cet article ne concerne pas l'URSS, où la gratuité de toutes les formes d'enseignement a déjà été instituée.

ARTICLE 15. DROIT DE PARTICIPER A LA VIE CULTURELLE

Il existe en URSS de solides garanties constitutionnelles et autres qui offrent aux citoyens de vastes possibilités de participer à la vie culturelle. L'article 46 de la Constitution de l'URSS dispose que :

"Les citoyens de l'URSS ont droit à bénéficier des acquis de la culture. Ce droit est garanti par le libre accès de tous aux valeurs de la culture nationale et mondiale que renferment les collections de l'Etat et des organisations sociales par le développement et l'implantation régulière d'établissements à caractère culturel et éducatif sur le territoire du pays; par le développement de la télévision et de la radio, de l'édition des livres et de la presse périodique, des bibliothèques publiques; par l'extension des échanges culturels avec les Etats étrangers."

Dans une société socialiste avancée, il importe toujours davantage de répondre aux besoins spirituels du peuple. L'accroissement des possibilités matérielles offertes aux citoyens s'accompagne chez eux d'une conscience intellectuelle, morale et culturelle accrue. On a créé en URSS des conditions favorables à la création et à la diffusion des valeurs culturelles de toutes sortes. Aux termes de l'article 27 de la Constitution, "l'Etat se préoccupe de préserver et de développer les valeurs culturelles de la société et de les mettre largement à profit pour la formation morale et esthétique des Soviétiques, pour élever leur niveau culturel".

Les institutions et les publications à caractère culturel et éducatif ont pris une importance énorme en Union soviétique, où il y avait, en 1979, environ 350 000 bibliothèques de toutes sortes. La centralisation des services de bibliothèques publiques, achevée vers la fin des années 1970, a beaucoup contribué à renforcer le rôle joué par les bibliothèques. Elle a permis de créer dans les zones rurales et les petites villes des bibliothèques d'un genre très nouveau, qui puisent dans un fond commun de livres. Les services d'acquisition et de catalogage sont centralisés. Le public peut maintenant choisir la lecture qui l'intéresse parmi les importantes collections des réseaux ruraux (entre 125 000 et 600 000 volumes) et des réseaux urbains (jusqu'à 300 000 volumes).

De 1918 à 1978, plus de 3 millions d'ouvrages, livres et brochures ont été publiés en URSS, dans 153 langues, dont 69 langues nationales; leur tirage total dépassait 50 milliards d'exemplaires. De même, la politique en ce qui concerne les revues littéraires et artistiques a pour but d'informer régulièrement et à fond les lecteurs des nouvelles publications soviétiques et étrangères. De 1960 à la fin de l'année 1975, par exemple, le nombre des revues est passé de 202 à 213 et leur tirage de 243 millions à 955 millions d'exemplaires.

Le droit à bénéficier des acquis de la culture est assuré en outre par le développement de la télévision et de la radio. A la fin des années 70 environ 85 p. 100 de la population pouvait regarder des programmes de télévision et 83 familles sur 100 avaient un poste de télévision; dans les zones pouvant recevoir les émissions de télévision, presque toutes les familles avaient un téléviseur dans les villes et un très grand nombre dans les zones rurales.

/...

Les programmes de télévision s'étant beaucoup développés globalement, il a été possible de consacrer bien plus de temps, pendant la période examinée, aux émissions à caractère culturel. Ainsi, le temps d'émission consacré par le Service central de télévision à la diffusion d'oeuvres cinématographiques et de téléfilms était en moyenne d'une heure 54 minutes par jour en 1960, de deux heures 24 minutes en 1965, de trois heures 54 minutes en 1973 et de sept heures 6 minutes en 1975. Il est devenu encore plus facile de développer la culture artistique grâce au petit écran depuis que les téléspectateurs peuvent recevoir plusieurs chaînes différentes et choisir, parmi les émissions diffusées sur les différentes chaînes à un moment donné, celle qui les attire le plus, l'intérêt pour les arts à la télévision s'est également accru depuis que l'immense majorité des émissions du Service central de télévision et des autres grands organismes de télévision sont diffusées en couleur.

La population tout entière, ou presque, a accès à la radio. Dans les années 60, le Service de radiodiffusion soviétique a transformé son deuxième programme en un programme continu de nouvelles et de musique intitulé "MAYAK" (Le Phare), et un cinquième programme a été introduit.

De grands progrès ont été également réalisés en ce qui concerne l'enregistrement du son. Les électrophones d'une relative haute fidélité, maintenant très répandus, et les disques 33 tours, devenus rapidement populaires, ont beaucoup fait pour la reproduction sonore, musicale et autre. La gravure de disques phonographiques s'est beaucoup développée : la production est passée de 140 millions de disques en 1964 à 207 millions en 1978. De fait, ces chiffres ne disent pas tout sur la production de "l'industrie du son", car la proportion de disques 33 tours dans la production annuelle de disques de toutes sortes s'est sensiblement accrue. La durée d'écoute totale de tous les disques produits était presque six fois plus longue en 1978 que dans les années 1960. La production d'enregistrement de musique classique et légère et de textes littéraires sur cassettes s'est aussi accrue rapidement.

Le cinéma se développe rapidement en Union soviétique. Du fait de la construction de grandes salles de cinéma modernes, de clubs - il s'agit là d'une nouvelle décision de politique - le nombre de places dans les auditoriums équipés d'installations de projection permanentes s'accroît plus rapidement que le nombre de systèmes de projection. On offrait au public 24,3 millions de places en 1975 contre 10,5 millions en 1970. En même temps, la production cinématographique a augmenté. Alors qu'entre 1961 et 1965, les studios soviétiques produisaient en moyenne 110 nouveaux films par an, ce nombre est passé à environ 120 entre 1966 et 1970, et à environ 130 les cinq années suivantes.

Depuis le milieu des années 60, le réseau de théâtres du pays s'est sensiblement étendu. Il y avait 47 salles d'opéra et de ballet à la fin des années 1970 (contre 37 en 1965), 30 théâtres de comédie musicale (25), 340 théâtres dramatiques (309), 50 théâtres du jeune spectateur (42) et 115 théâtres de marionnettes (82). On a construit beaucoup de nouveaux théâtres ces dernières années, particulièrement en Transcaucasie, en Asie centrale et dans le Kazakhstan. Parmi ceux-ci, on compte des établissements aussi importants que le théâtre de musique pour enfants à Moscou, les théâtres du jeune spectateur à Sverdlovsk et à Gorki, les salles d'opéra et de ballet à Krasnoyarsk et Kichinev, ainsi que le nouveau théâtre de

Tchardzou. L'accroissement du nombre de représentations - 227 000 en 1960 et 283 000 en 1978 - traduit le mieux la multiplication des possibilités s'offrant au public.

L'important cercle d'amateurs de cirque dispose maintenant de 16 nouveaux cirques permanents qui sont venus s'ajouter aux 46 qui existaient dans le pays au début des années 60. La construction de cirques s'est surtout développée au cours des années 70, où 13 nouveaux cirques modernes ont été ouverts. Outre les cirques permanents, le pays compte 16 troupes ambulantes et 20 autres ensembles de cirque (groupes de "cirque sur scène" et des ménageries).

Les concerts se sont considérablement développés en Union soviétique. Au milieu des années 60, les diverses organisations de concerts du pays comptaient 14 400 exécutants, qui étaient déjà plus de 23 000 à la fin des années 70. Il y avait plus de 500 ensembles musicaux en 1971 et près de 900 en 1980. Ce sont les ensembles de musique légère qui ont connu l'essor le plus rapide : de 283 au début de la décennie, ils sont passés à 560 en 1978. L'accroissement du nombre des concerts montre bien aussi l'essor important des représentations artistiques : il y a eu 317 000 concerts en 1960 et environ 564 000 en 1978.

Le réseau des musées d'art s'est sensiblement étendu au cours des deux dernières décennies. Le pays comptait 203 musées en 1978. En outre, de nouvelles salles d'exposition ont été ouvertes dans les grands centres culturels, ce qui a favorisé un regain d'activité dans ce domaine. Au début des années 70, environ 3 000 expositions d'art étaient organisées chaque année; en 1976, par exemple, il y en a eu 7 000.

Les clubs occupent une place particulière dans la diffusion des valeurs culturelles. Contrairement à la plupart des autres institutions, qui se spécialisent exclusivement ou principalement dans la diffusion d'un type de valeur culturelle, le club soviétique est polyvalent, puisqu'il permet de se familiariser aussi bien avec le cinéma, le théâtre, la musique que les beaux-arts. A la fin des années 70, le nombre de clubs dans le pays avait atteint 136 000; 86 p. 100 des clubs sont situés en zone rurale. Rien qu'au cours du dixième plan quinquennal, 5 200 clubs et maisons de la culture ont été construits en Union soviétique, et plus de 11 000 clubs autonomes ont été placés sous la direction des organismes de la culture et de leurs sections de district.

Il convient de souligner que l'exercice des droits prévus à l'article 46 de la Constitution de l'URSS n'est entravé par aucune discrimination ni aucune restriction illégale. Tous les citoyens de l'URSS bénéficient à égalité des acquis de la culture "indépendamment de leur origine, de leur situation sociale et de leurs biens, de leur appartenance raciale ou nationale, de leur sexe, de leur niveau d'instruction, de leur langue, de leur attitude vis-à-vis de la religion, du genre et du caractère de leurs occupations, de leur lieu de résidence et autres circonstances" (article 34 de la Constitution de l'URSS). L'égalité des citoyens de l'URSS dans le domaine culturel, tout comme en ce qui concerne la vie économique, politique et sociale, est garanti par la législation qui a pour objet de favoriser le progrès de la démocratie socialiste et le renforcement de la base juridique de l'Etat et de la vie sociale.

/...

Les citoyens de l'URSS profitent constamment et toujours davantage des possibilités de se cultiver qui leur sont offertes. En 1978, on a vendu 117,5 millions de places de théâtre contre 91,1 millions en 1960. Le public du cirque a presque doublé ces dernières années : 65,9 millions en 1978 contre 34 millions de places vendues en 1960. En 1960, les musées d'art placés sous la direction du Ministère soviétique de la culture ont accueilli 11,4 millions de visiteurs; en 1978, le nombre de visiteurs atteignait 43,7 millions. Et il ne faut pas oublier les dizaines de millions de personnes qui ont visité les diverses expositions organisées par les musées et par l'Union des artistes de l'URSS dans des salles d'exposition spéciales et dans des clubs.

Au début des années 60, les bibliothèques publiques d'Etat prêtaient chaque année environ 500 millions d'exemplaires d'oeuvres littéraires, chiffre qui atteignait déjà 1 147 000 000 en 1977. De 53 millions, le nombre des lecteurs est passé à 100 millions pendant la seconde moitié des années 70.

Le Comité central du parti communiste de l'Union soviétique et le Conseil des ministres de l'URSS ont adopté en novembre 1977 une décision relative aux mesures visant à favoriser l'amélioration des services culturels en faveur de la population rurale dans lequel était ébauché un vaste programme de développement culturel dans les villages, qui visait notamment à améliorer la qualité des activités menées par les institutions culturelles et éducatives, et à renforcer leurs moyens matériels et techniques. L'application de ces mesures ne manquera pas d'aboutir à un nouvel essor de l'activité culturelle et éducative multiple dans les villages, un développement harmonieux de la personnalité humaine et la solution des problèmes politiques, économiques et sociaux auxquels se heurtent les travailleurs agricoles.

Dans les grands principes directeurs pour le développement économique et social de l'URSS au cours des années 1981-1985 et jusqu'en l'an 1990, adoptés par le XXVIème Congrès du parti communiste de l'Union soviétique, il est prévu, pendant le onzième plan quinquennal, de développer encore la culture et l'art socialistes, de renforcer le rôle qu'ils jouent dans la formation d'une conception marxiste-léniniste du monde et de mieux répondre aux multiples besoins spirituels des citoyens soviétiques.

Les services de cinéma fournis à la population seront améliorés et il est prévu de faire largement usage des moyens audio-visuels pour l'éducation et l'enseignement. On prévoit aussi de renforcer les activités des institutions culturelles et éducatives. Le réseau de bibliothèques publiques et de clubs sera étendu et leur rôle en tant que centres de loisirs et d'activités artistiques d'amateur pour les travailleurs sera renforcé. L'action des musées sera améliorée, tout comme la préservation des monuments historiques et des valeurs culturelles et l'information à leur sujet. Il sera mieux répondu aux besoins de la population et de l'économie nationale en publications de toutes sortes. On développera encore la télévision et la radio et l'on introduira une seconde chaîne de télévision à l'échelle du pays.

S'agissant de l'utilisation et de l'application pratique des progrès scientifiques, il convient de signaler que l'article 21 de la Constitution de l'URSS prévoit expressément l'amélioration des conditions et de la protection du travail, de son organisation scientifique, la réduction et, à l'avenir, l'élimination totale du travail manuel pénible grâce à la mécanisation généralisée

et à l'automatisation des processus de production dans toutes les branches de l'économie nationale; tout cela est le résultat de l'application pratique des progrès scientifiques et techniques. En URSS, la révolution scientifique et technique, qui est l'un des facteurs objectifs les plus importants de la modernisation, est réalisée dans les conditions d'une stricte coordination de l'économie à l'échelle nationale, ainsi que de contrôle et de distribution planifiés des ressources dans l'intérêt de la société tout entière. On met en oeuvre en Union soviétique des mesures gouvernementales de grande envergure visant à préserver et améliorer l'environnement, à assainir l'air des villes et à éviter la pollution des mers, des rivières et des lacs.

Les décisions du parti communiste et du Gouvernement soviétique prévoient un vaste programme de mécanisation généralisée et d'automatisation des processus de production, et d'élimination du travail manuel pénible grâce à la mécanisation.

La production socialiste a pour but un développement rationnel de l'économie qui permette de répondre le mieux possible aux besoins de la population et d'améliorer son bien-être. Pour reprendre les mots de Leonid Brejnev dans le Rapport final du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique au XVème Congrès du parti :

"En tant que communistes, nous partons de l'idée que seul le socialisme permettra à la révolution scientifique et technique de prendre une orientation qui corresponde véritablement aux intérêts de l'humanité et de la société. De même, seul un progrès scientifique et technique accéléré permettra de résoudre les ultimes problèmes de la révolution sociale et d'édifier la société communiste."

L'Union soviétique s'est donné pour tâche d'assurer à l'individu, dans une proportion optimale, un haut niveau de consommation de biens et services et la possibilité de réaliser son potentiel tant dans le travail que dans d'autres domaines de la vie sociale. Toutefois, la réussite d'un individu dans la vie et l'importance que ses activités revêtent pour la société, ne sauraient être mesurées uniquement par le niveau de consommation de biens et de services. L'activité sociale créatrice de l'individu, ainsi que ses qualités morales, constituent le principal indice de son rôle dans la société; cela suppose non seulement un bien-être matériel accru, mais aussi bien le développement des diverses formes d'activités créatrices et la satisfaction des multiples besoins spirituels de l'individu.

Dans les grands principes directeurs pour le développement économique et social de l'URSS, au cours des années 1981 à 1985 et jusqu'à l'année 1990, il est signalé que pendant le dixième plan quinquennal, les progrès scientifiques et techniques se sont accélérés, les technologies nouvelles ont été plus largement intégrées dans l'économie et le niveau technique de la production s'est élevé. La science soviétique a beaucoup contribué à la solution de ces problèmes. Grâce aux progrès scientifique et technique et à l'amélioration de la gestion, la production est devenue plus efficace, tandis que la productivité du travail augmentait de 17 p. 100.

/...

Dans le plan quinquennal suivant, il est prévu d'accélérer encore les progrès scientifiques et techniques. On appliquera systématiquement dans toutes les branches de l'économie, une politique de modernisation technique plus rapide de la production ainsi que de construction et de livraison de machines, d'équipements et de systèmes mécaniques finis en vue de généraliser la mécanisation et d'automatiser les processus de production.

En Union soviétique, le nombre de personnes ayant des activités artistiques d'amateur est en augmentation. Les associations dépendant des clubs nationaux et syndicaux comptaient 10 millions de membres en 1965, 13 millions en 1970, 15 millions en 1975 et 18 millions en 1978. Dans l'ensemble du pays, plus de 25 millions de personnes, y compris les élèves des écoles, ont des activités artistiques d'amateur organisées. Il faut y ajouter le nombre considérable de personnes pratiquant à titre individuel le dessin, la musique, la photographie artistique, etc.

Afin d'améliorer les possibilités d'activité créatrice offertes aux travailleurs, le Conseil des ministres de l'URSS a adopté le 23 mars 1979 une décision sur les mesures propres à développer dans le pays les activités artistiques d'amateur de caractère créatif (Recueil des résolutions du Gouvernement de l'URSS, 1979, No 10). La décision du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique et du Conseil des ministres de l'URSS en date du 13 août 1979 sur le développement de la science médicale en Sibérie et en Extrême-Orient (Recueil des résolutions du Gouvernement de l'URSS, 1979, No 23) est inspirée par le souci de favoriser la créativité scientifique. Pour améliorer les conditions de rémunération du travail créateur des écrivains soviétiques, le Conseil des ministres de la République socialiste fédérative soviétique de Russie a adopté le 8 mai 1979 une décision spéciale sur l'amélioration des conditions de rémunération du travail créateur des écrivains soviétiques (Recueil des décisions de la République socialiste fédérative soviétique de Russie, 1979, No 14). Des décisions analogues ont été adoptées également dans les autres républiques de l'Union.

Un travail considérable est accompli en URSS aux fins de protéger et d'utiliser les monuments historiques et culturels. L'article 68 de la Constitution de l'URSS stipule que veiller à la protection des monuments historiques et autres valeurs culturelles est un devoir et une obligation des citoyens de l'URSS. Le Soviet Suprême a adopté le 29 octobre 1976 une loi relative à la protection et à l'utilisation des monuments historiques et culturels, qui régleme les relations publiques dans le domaine de la protection et l'utilisation des monuments aux fins de les préserver pour les générations présentes et futures et de les utiliser efficacement pour l'étude scientifique et la propagande, dans l'intérêt de l'éducation communiste des travailleurs.

Le contrôle de l'Etat sur la protection et l'utilisation des monuments historiques et culturels est assuré par le Conseil des ministres de l'URSS, les Conseils des ministres des républiques fédérées, les Conseils des ministres des républiques autonomes, les comités exécutifs des Conseils des députés du peuple à l'échelon de la contrée, de la région, du district, de l'arrondissement, de la ville, du village et de la localité ainsi que par les organismes publics de protection des monuments historiques et culturels spécialement habilités à cette fin (art. 6 de la loi susmentionnée). En URSS, ce contrôle vise à assurer que tous les ministères, départements, ainsi que les entreprises, organisations et institutions

d'Etat, coopératifs et publics, et enfin, les particuliers s'acquittent de leurs obligations de respecter l'ordre établi en matière de protection, d'utilisation, d'enregistrement et de restauration des monuments historiques et culturels.

Les syndicats, les organisations de jeunesse, les sociétés chargées de la protection des monuments historiques et culturels, les sociétés scientifiques, les unions de créateurs et les autres organisations sociales ainsi que les particuliers, aident les organes d'Etat à prendre des mesures relatives à la protection, à l'utilisation, à la mise à jour, à l'enregistrement et à la restauration des monuments historiques et culturels ainsi qu'à la diffusion des connaissances s'y rapportant (art. 8 de la loi). Dans l'accomplissement de cette noble obligation, les sociétés de protection des monuments historiques et culturels qui existent désormais dans presque toutes les Républiques fédérées jouent un rôle particulièrement important. La plus grande est la Société russe, qui s'occupe principalement d'amener de vastes secteurs de la population à participer directement à la conservation des richesses matérielles et spirituelles de la nation. Cette Société est aujourd'hui l'une des organisations sociales les plus populaires du pays. Elle comptait en 1979 parmi ses adhérents plus de 13 millions de particuliers et des milliers de collectivités.

Quel qu'en soit le propriétaire, les monuments historiques et culturels sont soumis à l'obligation d'enregistrement aux termes de l'article 9 de la loi. C'est pourquoi les objets et documents qui sont la propriété personnelle de particuliers et qui présentent un certain intérêt historique, scientifique, artistique, ou plus généralement culturel, sont considérés comme des monuments historiques et culturels et doivent également être enregistrés.

L'utilisation des monuments historiques et culturels est l'un des problèmes les plus actuels et les plus aigus. En URSS, l'utilisation à des fins économiques ou autres est autorisée pourvu qu'elle ne nuise pas à la conservation des monuments et ne porte pas atteinte à la valeur historique et artistique. Les fonds retirés de l'utilisation des monuments sont versés sur les comptes spéciaux des organismes d'Etat chargés de la protection et de la gestion des monuments et servent exclusivement pour la protection, la restauration, la conservation et la réparation des monuments.

Les entreprises, organisations et institutions qui possèdent ou utilisent les monuments sont responsables de leur conservation. Les monuments historiques et culturels qui sont utilisés de façon incompatible avec leur caractère et leur signification et qui risquent d'être détruits ou endommagés, peuvent être confisqués aux entreprises, organisations ou institutions selon les modalités prévues par la législation de l'Union soviétique (art. 16 de la loi).

La restauration, la conservation et la réparation des monuments se font avec l'autorisation et sous le contrôle des organismes d'Etat chargés de la protection des monuments. Les fonds nécessaires sont fournis par les utilisateurs ou les propriétaires des monuments, ainsi que par les organismes d'Etat chargés de la protection des monuments. Le montant dépensé pour l'entretien et la restauration des monuments augmente d'année en année. Ainsi, dans la République socialiste

/...

soviétique fédérée de Russie, il a quadruplé au cours des 10 dernières années. La Société russe a assuré le financement des travaux pour une série de projets importants. Il existe dans la République une association de production appelée "Rosrestavratsia" ainsi qu'un institut de recherche scientifique et d'études spécialisé dans les travaux de restauration, un code unifié des monuments historiques et culturels de la Fédération russe est en cours d'élaboration.

En vertu des articles 19 et 20 de la loi, afin d'assurer la protection des monuments ayant un intérêt historique, archéologique ou du point de vue de l'urbanisme, de l'architecture et de l'art monumental, on a désigné des zones protégées, des zones où la construction est réglementée et des zones de protection du paysage naturel, où sont interdits les travaux de terrassement, de construction et autres, ainsi que toute activité économique. Des groupes de monuments historiques et culturels peuvent être classés comme zones réservées d'intérêt historique et culturel.

Les projets concernant la planification, la construction et la reconstruction de villes et d'autres centres de population dotés de monuments ayant un intérêt historique, archéologique, ou du point de vue de l'urbanisme, de l'architecture et de l'art monumental, doivent être approuvés par les organismes compétents en matière de protection des monuments et des sociétés spécialisées dans la protection des monuments historiques et culturels. En règle générale, la démolition, le transfert ou l'altération des immeubles de caractère monumental sont interdits.

La législation soviétique réglemente également les modalités de protection des monuments durant l'exécution de travaux de construction, la conduite de fouilles ou l'exploration de monuments archéologiques, autorise à faire collection de monuments historiques et culturels interdit leur exportation hors de l'URSS et fixe les sanctions pénales ou administratives dont sont passibles les infractions à la législation sur la protection et l'utilisation des monuments historiques et culturels.

Mettant en oeuvre un vaste programme de développement scientifique, littéraire et artistique, l'Union soviétique entretient de larges contacts et échanges dans les domaines de la culture, de l'information, de l'enseignement, etc. Sous différentes formes, de tels contacts ont été établis avec plus de 120 pays.

L'Union soviétique occupe le premier rang mondial en ce qui concerne la publication de traductions d'oeuvres littéraires. Des centaines d'ouvrages d'auteurs étrangers sont traduits chaque année dans les différentes langues des peuples de l'URSS, dont plus de 300 ouvrages d'auteurs américains et 150 d'écrivains anglais et français.

Chaque année, l'Union soviétique achète des dizaines de films étrangers et leur assure une distribution de masse et diffuse à grande échelle des programmes de télévision produits à l'étranger. Elle participe activement aux festivals internationaux de cinéma. Dans le monde entier, le public du cinéma porte un intérêt croissant aux festivals internationaux qui se tiennent en Union soviétique. Au onzième festival international de cinéma de Moscou (1979) ont pris part 102 pays, ainsi que l'ONU, l'Unesco, les Forces patriotiques du Chili, l'Organisation

/...

de libération de la Palestine et cinq organisations cinématographiques internationales. Le nombre de visiteurs étrangers (1292), de représentants de la presse (850) et de films présentés (662) a été plus élevé que jamais.

Le festival international de cinéma de Tachkent, qui s'adresse aux pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, a beaucoup contribué à consolider la position des réalisateurs progressistes. Il s'agit d'un des festivals les plus importants du monde, au cours duquel les maîtres de l'écran des pays en développement, qui n'ont pas la possibilité de se faire une place dans les principales manifestations cinématographiques du monde capitaliste, peuvent présenter leurs travaux. En 1979, les participants et les visiteurs de ce forum de réalisateurs venaient de 92 pays (contre 84 en 1978).

S'inspirant des préceptes humanistes, les établissements d'enseignement supérieur soviétiques aident d'autres Etats à former leurs cadres nationaux. Ce travail prend constamment de l'ampleur : rien qu'au cours des 15 dernières années, le nombre des étrangers poursuivant des études en Union soviétique a plus que quadruplé et dépasse actuellement 80 000. Comme on l'a déjà indiqué, les établissements d'enseignement supérieur d'URSS sont ouverts aux ressortissants de tous pays, indépendamment de leur origine sociale, de leur sexe, de leur race, de leurs croyances, de leur situation de fortune ou de leurs convictions politiques. Des cours préparatoires d'une année ont été spécialement organisés à l'intention des étrangers qui connaissent mal la langue russe. La majorité écrasante des ressortissants de pays étrangers qui étudient en URSS reçoivent une bourse de l'Union soviétique, ainsi qu'une place dans un foyer d'étudiants et ont droit aux soins médicaux gratuits; ils ont accès au même titre que tous les étudiants aux salles de conférence, laboratoires, bibliothèques, cantines, clubs et installations sportives. Les étudiants étrangers doivent d'autre part remplir les conditions générales imposées à tous les étudiants, et étudient toutes les disciplines prévues dans le plan d'études, ce qui leur permet d'acquérir le même niveau de connaissances que tous les autres étudiants et une instruction supérieure complète. Dans l'enseignement dispensé aux étudiants étrangers, séjournant en URSS, il est tenu compte des conditions naturelles et climatiques ainsi que du niveau de développement technique et économique de leur pays d'origine.

Non seulement l'Union soviétique forme des spécialistes dans ses établissements d'enseignement, mais elle participe à la création d'établissements d'enseignement dans les pays étrangers et à l'organisation de leurs activités. Avec l'appui technique, économique et organisationnel de l'Union soviétique ont été créés, par exemple, des instituts polytechniques à Conakry (Guinée), Kaboul (Afghanistan) et Bahar-Dar (Ethiopie), l'Institut national du pétrole, du gaz et de la chimie à Alger, l'Institut technique de Rangoon (Birmanie), l'Institut technique de Bombay (Inde) et beaucoup d'autres. Quelque 20 000 spécialistes, dans 48 établissements d'enseignement supérieur et instituts techniques, créés avec l'aide de l'Union soviétique, ont déjà été formés. Notre pays a fourni à ces établissements l'équipement de laboratoire et les matériels d'enseignement, la documentation et les manuels nécessaires. Beaucoup des établissements en question sont devenus les centres pédagogiques et scientifiques les plus importants de leur pays. C'est ainsi que l'Institut technique de Bombay, par exemple, construit avec l'aide de l'URSS, où ont enseigné des professeurs soviétiques, où a été créé un centre de boursiers et où sont menées d'importantes recherches scientifiques, jouit d'une haute réputation. On prépare actuellement, en Union soviétique, la conception, la

construction et l'équipement d'une dizaine de nouveaux établissements d'enseignement à implanter dans des pays d'Asie et d'Afrique.

La fourniture de matériel technique aux établissements d'enseignement s'accompagne habituellement d'une aide scientifique et méthodologique dont la forme la plus répandue consiste à envoyer des spécialistes soviétiques chargés d'une mission d'enseignement de longue durée : près de 2 000 spécialistes appartenant à l'enseignement supérieur soviétique travaillent actuellement dans 33 jeunes Etats d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine qui se sont engagés sur la voie de l'autonomie économique et culturelle. Ils donnent des conférences et conduisent des travaux pratiques, aident à organiser des recherches scientifiques ou l'étude de la langue russe et font connaître les acquis de la science, de la technique et de la culture soviétiques. D'importantes équipes d'enseignants soviétiques travaillent par exemple, à Alger, en Afghanistan, en Guinée et en Inde. Plus de 900 enseignants soviétiques vont chaque année à l'étranger pour aider à organiser l'enseignement de la langue russe, tant dans la pratique que sur le plan de la méthode scientifique. L'accueil en URSS de jeunes linguistes étrangers et de professeurs de russe, qui reçoivent une formation partielle et suivent des cours pour se perfectionner est devenu une forme efficace de collaboration. En 1979 seulement, près de 10 000 personnes sont venues dans notre pays à cette fin.

L'adhésion de l'URSS à la Convention universelle sur le droit d'auteur (1973), dans le but de créer les conditions les plus favorables possibles au développement de l'activité créatrice des auteurs et à l'intensification des échanges culturels internationaux portant sur des oeuvres littéraires, scientifiques et artistiques, est l'un des aspects de la politique de l'Etat soviétique qui tend à encourager et à développer les contacts internationaux et la collaboration entre les différents pays dans les domaines scientifique et culturel.

En liaison avec l'adhésion à la Convention (septembre 1973) a été créée en URSS une Agence soviétique du droit d'auteur. Elle a été constituée par les syndicats des artistes créateurs soviétiques - écrivains, compositeurs, peintres, architectes, journalistes - et par les organismes publics qui jouissent de droits d'auteur.

La tâche essentielle de cette agence est d'assurer la protection du droit d'auteur des auteurs soviétiques et étrangers, ainsi que de leurs héritiers en cas d'utilisation de travaux scientifiques ou d'oeuvres littéraires et artistiques sur le territoire de l'URSS, ainsi que des auteurs soviétiques et de leurs héritiers en cas d'utilisation de leurs oeuvres à l'étranger; d'aider par tous les moyens possibles les peuples d'autres pays à se familiariser avec ce que la littérature, la science et l'art soviétiques ont produit de meilleur; et de favoriser le développement des échanges culturels et l'élargissement de la coopération internationale dans les domaines culturel et scientifique.

L'Agence collabore actuellement avec les organismes chargés de la protection du droit d'auteur dans la majorité des pays parties à la Convention et représente l'Union soviétique au Comité intergouvernemental du droit d'auteur. Depuis 1974, l'Agence est membre de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et de compositeurs.

/...

En vertu de sa Charte, elle conclut avec les sociétés et organisations étrangères chargées de la protection du droit d'auteur des accords et des contrats prévoyant la représentation mutuelle de leurs intérêts; des accords et des contrats couvrant la cession et l'acquisition de droits d'auteur sont conclus avec des maisons d'édition, ainsi qu'avec les organisations homologues qui s'occupent de faire représenter en public des oeuvres musicales, littéraires et dramatiques.

L'Agence accroît et développe ses relations d'affaires avec plus de 1 000 maisons d'édition, d'agences spécialisées dans la protection du droit d'auteur ou organisations théâtrales ou musicales de plus de 60 pays d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord et du Sud, d'Asie, d'Afrique et d'Australie. En l'espace de six ans (1974-1980), elle a acquis ou vendu les droits sur près de 35 000 travaux scientifiques ou oeuvres littéraires et artistiques. Ces données ne sont qu'une indication de l'étendue de la contribution que l'Union soviétique apporte au développement de la coopération culturelle internationale, ainsi qu'à l'application pratique des dispositions pertinentes de l'Acte final de la Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe.

Au cours de l'été 1980, les XXIIèmes Jeux olympiques ont eu lieu à Moscou avec grand succès. Malgré les efforts les plus ingénieux déployés par les partisans du boycottage des Jeux olympiques de Moscou, les représentants de 81 pays y ont pris part. Trente-six records mondiaux et 74 records olympiques y ont été établis. La préparation des XXIIèmes Jeux olympiques a été l'affaire de la population soviétique tout entière; toutes les républiques fédérées, des dizaines de ministères et de services, les collectifs de nombreux chantiers et entreprises, des artistes créateurs, ainsi que des organisations de caractère social ou sportif y ont activement participé. Le succès des Jeux olympiques de Moscou a contribué de manière décisive au développement de l'amitié et de la coopération entre les peuples. En établissant des contacts et en élargissant la coopération, l'Union soviétique est guidée par le souci du renforcement de la paix et de la compréhension mutuelle.

x

x x

Les informations fournies ci-dessus attestent qu'en URSS les dispositions des articles pertinents du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels sont pleinement appliquées.

Il faut accroître l'efficacité de la recherche scientifique et raccourcir notablement l'intervalle entre les découvertes scientifiques et techniques et leur application à la production. On envisage de prendre des mesures pour mieux coordonner l'activité des établissements scientifiques, approfondir les rapports entre la recherche fondamentale ou appliquée et l'industrie et renforcer la base matérielle et technique des organisations scientifiques, ou vouées à la prospection et à la planification d'études et de conception.

/...

Grâce à l'essor de l'économie et à l'efficacité accrue de la production, il est prévu d'améliorer encore le bien-être de la population. C'est ainsi que le revenu réel par habitant augmentera de 16 à 18 p. 100. Le salaire mensuel moyen des ouvriers et des employés augmentera de 13 à 16 p. 100 et, à la fin du plan quinquennal, atteindra 190 à 195 roubles par mois. Le revenu que les kolkhoziens tirent de l'exploitation des kolkhozes augmentera de 20 à 22 p. 100.

On compte exécuter un vaste programme d'augmentation de l'aide publique aux familles ayant des enfants et aux jeunes mariés, d'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleuses et de perfectionnement du système d'assurance sociale. La réalisation de ces programmes apportera une contribution substantielle à l'édification des bases matérielles et techniques de la nouvelle société communiste.

La Constitution de l'URSS garantit le droit de tout individu à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de tout travail scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

L'article 47 stipule : "Les droits des auteurs, des inventeurs et des rationalisateurs sont protégés par l'Etat".

Le droit d'auteur, en tant que l'un des droits de l'homme, est garanti par la législation de l'URSS et des républiques fédérées, ainsi que par un ensemble de mesures visant à le concrétiser. La section IV des Fondements de la législation civile de l'URSS et des républiques fédérées est entièrement consacrée au droit d'auteur. Le code civil de chaque république fédérée a également une section relative au "droit d'auteur" où sont développées et précisées les dispositions fondamentales concernant le droit d'auteur en URSS.

L'objectif principal de l'ensemble de règles législatives régissant le droit d'auteur est de créer des conditions qui favorisent le développement de la créativité des écrivains, des artistes, des compositeurs, des scientifiques et de tous les auteurs de travaux relevant des domaines littéraire, scientifique et artistique.

En vertu de la loi, le droit d'auteur appartient sur le territoire de l'URSS à l'auteur et à ses héritiers. L'auteur a le droit de publier, de reproduire et de diffuser ses oeuvres sous son propre nom, sous un nom d'emprunt (pseudonyme) ou sans indication de nom (anonymement). La loi assure également à l'auteur le droit de faire respecter l'intégrité de son oeuvre et de percevoir une rémunération en cas d'utilisation de celle-ci.

Le droit moral de l'auteur (droit au nom et à l'intégrité de l'oeuvre) est garanti par la législation tant de l'URSS que des diverses républiques. Celle-ci stipule qu'"il est interdit de publier une oeuvre, de la représenter en public ou de l'utiliser d'une manière quelconque en y apportant sans l'accord de l'auteur des modifications portant aussi bien sur l'oeuvre elle-même que sur sa dénomination et la désignation du nom de l'auteur" (art. 480 du Code civil de la République socialiste soviétique fédérative de Russie). Une atteinte à ces droits expose à des poursuites civiles (l'auteur peut intenter des poursuites pour obtenir réparation) ainsi qu'à des poursuites criminelles (sanctions prévues par le Code pénal pour le délit de plagiat).

D'après la législation soviétique, les droits fondamentaux de l'auteur - droit d'être publié, droit au nom et droit au respect de l'intégrité de l'oeuvre - ont un caractère exclusif : seul l'auteur a le droit de décider si la publication de son oeuvre est ou non admissible et opportune.

La loi stipule que l'utilisation de l'oeuvre d'un auteur (y compris les traductions en langues étrangères) n'est autorisée que sur la base d'un contrat avec l'auteur ou ses héritiers. Les exceptions à cette règle (utilisation en l'absence de contrat) sont strictement limitées aux cas prévus par la loi et ne s'appliquent qu'à l'utilisation d'oeuvres déjà publiées. De telles exceptions sont autorisées dans l'intérêt public, en vue de créer les conditions permettant au grand public d'accéder librement aux oeuvres en question. C'est ainsi que, par exemple, il est permis de reproduire sans demander le consentement de l'auteur ni lui verser de rémunération (mais en indiquant obligatoirement le nom de l'auteur dont l'oeuvre est utilisée), dans des travaux scientifiques ou critiques et des publications destinées à l'enseignement ou à l'éducation politique, des oeuvres déjà publiées de caractère scientifique, littéraire ou artistique, en partie ou en totalité, ainsi que de reproduire à des fins scientifiques et éducatives de caractère non lucratif des oeuvres déjà publiées.

Sauf dans les cas énoncés par la loi (art. 103 des Fondements de la législation civile de l'URSS et des Républiques fédérées), quiconque utilise une oeuvre, avec ou sans le consentement de l'auteur est tenu de verser une redevance.

Le droit de percevoir des redevances est garanti par toute une série de dispositions réglementaires. La loi stipule que les organisations qui utilisent une oeuvre sont tenues de verser des honoraires selon les barèmes fixés dans les textes législatifs promulgués par le gouvernement de l'URSS et ceux des Républiques fédérées. La fixation de ces barèmes constitue une solide garantie du droit d'auteur : l'organisation qui utilise une oeuvre ne peut fixer par contrat et verser à l'auteur des redevances inférieures au barème prévu par les décrets pertinents du gouvernement pour chaque type d'oeuvre et chaque mode d'utilisation. Le fait qu'en URSS la majorité écrasante des écrivains, des dramaturges et des compositeurs ne louent pas leurs services, puisque la rémunération de leur activité professionnelle créatrice (redevances) couvre entièrement leurs besoins, illustre bien la manière dont les droits matériels des auteurs sont respectés dans la pratique. L'un des moyens de garantir le respect du droit d'auteur est de réglementer strictement, par la voie législative, les questions relatives au transfert des prérogatives de l'auteur à l'utilisateur d'une oeuvre aux fins de publication, de représentation publique ou d'adaptation cinématographique, radiophonique ou télévisée. Il convient de souligner que la législation soviétique exclut l'aliénation du droit d'auteur : celui-ci ne peut appartenir qu'à l'auteur lui-même; contrairement à la législation de la plupart des pays capitalistes, la législation soviétique en matière de droit d'auteur n'autorise pas le transfert même partiel des droits d'auteur à l'éditeur, à l'organisation de radio ou de télévision, au studio de cinéma, etc. En application de cette règle, il n'y a pas en URSS de "part de l'éditeur" et la rémunération due à l'auteur est versée en totalité à l'auteur lui-même (ou à ses héritiers).

Aux termes d'un contrat passé avec une organisation, l'auteur transfère à celle-ci, pour une durée fixée par le contrat, un seul de ses droits - celui de reproduire et de diffuser son oeuvre. Les contrats sont rédigés selon des formules types élaborées et arrêtées avec la participation des associations professionnelles d'auteurs - les Syndicats de créateurs. La loi stipule en outre que "les clauses de tout contrat conclu avec l'auteur qui le placeraient dans une situation moins favorable que celles prévues par la loi ou le contrat type sont nulles et non avenues et sont remplacées par les clauses prévues par la loi ou le contrat type" (art. 101 des Fondements de la législation civile de l'URSS et des Républiques fédérées).

Le droit relatif aux inventions, qui traite des découvertes, inventions et propositions de rationalisation, est régi par les Fondements de la législation civile de l'URSS et des républiques fédérées, ainsi que par la Règlementation des découvertes, inventions et propositions de rationalisation approuvée par décision du Conseil des ministres de l'URSS en date du 21 août 1973.

L'auteur d'une découverte a le droit d'exiger la reconnaissance de sa qualité d'auteur et de l'antériorité de sa découverte, qui sont certifiées par un diplôme. L'auteur d'une découverte a le droit de percevoir une rémunération (art. 107 des Fondements de la législation civile de l'URSS et des républiques fédérées).

Aux termes de l'article 47 de la Constitution de l'URSS "la liberté de création scientifique, technique et artistique est garantie aux citoyens de l'URSS conformément aux objectifs de l'édification du communisme. Cette liberté est assurée par une large extension des recherches scientifiques, et de l'activité des inventeurs et des rationalisateurs, par le développement de la littérature et des arts. L'Etat crée à ces fins les conditions matérielles indispensables, il accorde son soutien aux sociétés et unions de créateurs, organise l'application, dans l'économie nationale et autres domaines, des inventions et des propositions de rationalisation".

Les traits distinctifs de la culture soviétique, qui est considérée comme un droit inaliénable du peuple, et non comme un type de service vendu en vue de réaliser un profit maximum, sont l'ouverture aux masses, l'humanisme et son caractère multinational. Les citoyens soviétiques engagés dans des activités scientifiques, littéraires et artistiques n'ont pas à tenir compte de considérations commerciales ni de la volonté de producteurs : en cela réside le fondement de la liberté de création garantie par la Constitution de l'URSS.

Grâce aux efforts incessants que déploient le parti communiste et l'Etat soviétique pour développer la science et la technique, ainsi que la littérature et pour assurer une authentique liberté de création scientifique, technique et artistique, les savants, écrivains et agents culturels soviétiques, conscients de leurs devoirs envers le peuple, composent des oeuvres remarquables, dignes de notre temps. Les oeuvres immortelles de Gorki, Maïakovski, Tolstoï, Choukhov, Fadeïev, Fedine, Tvardovski, Tikhonov, Gamzatov, Chostakvich, Prokofiev, Sarian, Goudiachvili, Aïmatov et de beaucoup d'autres représentants de la culture soviétique, inspirées par le sens du devoir envers leurs peuples respectifs et écrites pour répondre à l'appel de leur coeur et de leur conscience, ont pris place à tout jamais dans le trésor de la littérature soviétique et mondiale.

Conformément à l'article 51 de la Constitution de l'URSS, l'Etat soviétique accorde aux travailleurs créateurs le droit de se grouper en organisations sociales. Les unions de créateurs (Union des écrivains de l'URSS, Union des artistes de l'URSS, Union des compositeurs de l'URSS, Union des journalistes de l'URSS, Union des architectes de l'URSS et Union des réalisateurs de films de l'URSS) d'une part, rassemblent, organisent et mobilisent les intellectuels des milieux littéraires et artistiques pour composer des oeuvres d'un haut niveau idéologique et d'une grande maîtrise artistique, encouragent leurs membres à entreprendre des activités sociales et civiques, leur prêtent un certain appui, matériel et autres; et, d'autre part, prennent une part active à la vie culturelle, idéologique, sociale et politique de la collectivité. Les statuts des unions de créateurs définissent les tâches et les objectifs de ces organisations. Ainsi, il est dit dans la Charte de l'Union des réalisateurs de films que l'Union contribue à la création d'oeuvres cinématographiques de qualité qui réaffirment les principes de l'idéologie communiste et favorisent la formation du goût artistique. La Charte de l'Union des artistes soviétiques se fixe pour objectif premier de créer des oeuvres plastiques de tous types ayant un contenu idéologique et une haute valeur artistique ainsi que des oeuvres de critique d'art favorisant l'édification du communisme dans notre pays. Les objectifs et les tâches des autres unions de créateurs sont formulés de manière analogue.

Dans leurs activités, les unions de créateurs apportent une attention soutenue à l'examen de problèmes touchant l'idéologie et la création, l'amélioration du savoir-faire professionnel, l'échange de données d'expériences avec les associations analogues de créateurs des républiques fédérées, et s'occupent des conditions de travail de leurs membres. Le travail d'organisation revêt des formes très différentes : congrès, conférences, concours, séminaires, débats, rencontres, semaines et décades littéraires et artistiques.

Les unions de créateurs apportent une aide permanente aux jeunes ayant des activités créatrices qui ne sont pas encore membres. C'est ainsi que l'Union des réalisateurs de films comporte une section spéciale chargée de travailler avec la jeunesse. L'Union des journalistes organise la formation de jeunes correspondants dans les usines, les villages et les organisations sociales choisis.

Les membres des unions de créateurs bénéficient du soutien matériel de celles-ci. Dans les unions de créateurs, des fonds ont été constitués dans le but de favoriser l'activité des écrivains, des artistes, des compositeurs, etc., de leur fournir des services culturels et courants et d'améliorer leur situation matérielle; ces fonds sont alimentés par des déductions, calculées selon un barème fixé par la loi, sur les revenus des entreprises et des organisations, par des ressources dont les unions ont la garde, ainsi que par les cotisations d'entrée et cotisations mensuelles des membres. Ces fonds sont utilisés pour organiser le travail de création artistique des membres, préparer des missions et fournir une aide matérielle (subventions, prêts, etc.). Ils servent aussi à faire connaître et à diffuser les oeuvres des membres de l'Union.

Les réalisations des savants soviétiques dans la conquête de l'espace et le développement des mathématiques, de la mécanique, de la physique de l'état solide, de l'électronique quantique, de la théorie du contrôle automatique, de la physique chimique, de la biologie et des sciences sociales sont connues bien au-delà des frontières de l'URSS. Le parti communiste de l'Union soviétique a pour

politique de développer les grandes disciplines scientifiques et la recherche fondamentale, ainsi que de prêter une attention et un soin constants aux sciences appliquées. La réalisation de cet objectif incombe à l'Académie des sciences de l'URSS, centre de l'activité scientifique du pays, ainsi qu'aux académies des sciences des républiques fédérées, aux académies des sciences spécialisées, à plus de 60 instituts de recherche scientifique et de bureaux d'études appartenant au système d'enseignement supérieur et à près de 1 300 laboratoires et secteurs de recherche scientifique dont l'activité est coordonnée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire spécialisé de l'URSS. Au total, le nombre de travailleurs scientifiques atteignait 1 253 500 en 1976 contre 11 600 en 1913.

Les sociétés scientifiques et techniques du pays rassemblent 23 sociétés spécialisées, comptant 8,5 millions de membres, qui sont l'avant-garde des savants et des techniciens soviétiques. Ces sociétés élaborent chaque année plus de 180 000 recommandations sur des questions aussi importantes que les moyens d'accélérer l'application des résultats des recherches scientifiques et des études prospectives à la production, la mise au point de machines et d'équipements nouveaux, de nouveaux processus techniques de pointe et de procédés d'automatisation de la production, une meilleure utilisation des ressources énergétiques secondaires de l'industrie, la protection de l'environnement, et bien d'autres encore.

L'Association soviétique des inventeurs et des rationalisateurs, association sociale bénévole de masse qui compte plus de 6 millions de membres, accomplit un travail important et utile. Elle contribue activement à développer la science et la technique, à accélérer le progrès scientifique et technique, ainsi qu'à généraliser la créativité technique des travailleurs et à la rendre plus efficace. L'Association est l'organisme public chargé de veiller au respect de la législation en vigueur en matière d'invention et de rationalisations, de prêter une assistance juridique et technique aux inventeurs et aux rationalisateurs, de protéger les intérêts de l'Etat dans ce domaine, ainsi que le droit d'auteur des inventeurs et des rationalisateurs. Rien qu'en 1978, 4 millions de propositions ont été présentées par des inventeurs et des rationalisateurs. Chaque année, il est créé dans le pays jusqu'à 4 000 appellations de prototypes de techniques nouvelles et l'on enregistre jusqu'à 40 000 inventions.
